

Legation de Suisse  
en  
France.



Paris, le 6 juin 1892  
8 soir



Monsieur le Conseiller fédéral,

Nous avons l'honneur de vous  
renvoyer sous ce pli le compte-rendu de la  
deuxième conférence de ce jour relative  
au tarif à l'entrée en France.

Nous vous serons reconnaissants  
de nous faire part de l'impression  
d'ensemble qui résultera pour vous de  
la lecture des compte-rendus des deux  
séances d'aujourd'hui & d'y joindre le  
plus d'instructions de détail qu'il vous  
sera possible.

Nous devons aborder maintenant  
une question fort grave, dont M. Roche nous  
a entretenu ce soir, à 7 heures, au  
moment où nous nous séparons.

Monsieur  
Monsieur Droz  
Conseiller fédéral  
Chef du Département des Affaires étrangères  
Division du commerce

Berne



Le Ministre du Commerce nous a déclaré, comme une chose allant de soi, qu'il était matériellement impossible de soumettre le futur arrangement franco-russe au Parlement au cours de la session actuelle; il est impossible de revenir les députés à Paris au delà du 14 juillet.

Comme M. Roche a l'intention de soumettre toute la question franco-russe au Conseil supérieur du Commerce, pour couvrir sa responsabilité & se présenter devant le Parlement avec l'appui de ce corps, le Ministre du Commerce assure que le temps fait défaut, d'une façon absolue, pour aller d'abord devant le Conseil supérieur, puis devant la Commission des douanes, puis devant les deux Chambres. A supposer même que cela fut possible de présenter le projet aux Chambres, elles ne le voteraient pas avant les vacances.

Comme question de tactique, en outre, M. Jules Roche estime qu'il faut éviter à tout prix que les concessions faites à la Suisse soient connues des protectionnistes

français avant les vacances, parce que leur  
 presse s'en occuperait pendant trois mois  
 & exécutait ainsi un courant de résistance  
 insurmontable.

Il faut donc, selon M. Roche,  
 tout arrêter, ne varier qu'avant les  
 vacances, tout signer, mais tenir tout  
 secret pendant les vacances, convoquer  
 le Conseil supérieur vers la fin des  
 vacances & présenter le tout au Parlement  
 dès la rentrée d'automne. Il a ajouté  
 que l'arrangement franco- suisse passerait  
 le premier; mais qu'il s'attendait  
 parfaitement à ce que les produits français  
 vis-à-vis de l'Espagne, & quelque soit  
 l'issue des négociations qui vont s'ouvrir  
 avec ce pays, subissent encore tout l'été  
 le tarif minimum espagnol.

Nous avons exprimé non  
 seulement notre surprise, mais notre très  
 grand étonnement de ces déclarations, en  
 faisant observer qu'elles pouvaient tout  
 mettre en question en Suisse, attendu que le  
 Conseil fédéral a pris vis-à-vis des Chambres  
 & du peuple d'engagement d'apporter une  
 solution au plus tard au mois de juin,

en sorte que nous étions dans l'obligation  
de vous rendre, avant tout,  
compte de cette phase particulièrement  
imprévue des négociations

Après, Monsieur le  
Conseiller fédéral, les assurances  
de notre haute considération

Dardy

C. Craven Frey